

Société | Médecins du Monde publie son rapport annuel sur l'accès aux droits et aux soins



L'association Médecins du monde est née en 1986 avec la volonté de stopper son activité rapidement. 34 ans plus tard, l'ONG est toujours présente avec ses 15 Centres d'Accueil de Soins et d'Orientation (Caso). En 2019, les CASO de Médecins ont reçu, au niveau national, plus de 23 000 personnes dans une situation de grande précarité et éloignées des parcours de soin. D'après les représentants de Médecins du Monde à Bordeaux, la situation tendrait à s'aggraver en 2020 du fait de la pandémie du Covid-19.

« On ne migre pas parce qu'on est malade, on est malade parce qu'on migre ». Bernard Broustet est délégué régional de Médecins du Monde à Bordeaux. Il décrit des conditions de voyage inhumaines pour les plus de 2400 personnes qui se sont rendues de [le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation bordelais](#) sur l'année 2019. L'accueil offert par la France n'est pas plus reluisant, selon le représentant de l'ONG. En témoignent les difficultés d'accès aux soins et les récentes évacuations de squats et bidonvilles dans la métropole bordelaise : celui de la rue Lajaunie le 1^{er} octobre, un autre à Mérignac en septembre – pour installer une école sur le site – ou encore celui de la rue Denis Papin à Bègles, « plus grand squat de la métropole » d'après la Préfecture, en février.

« Une politique d'expulsion inefficace qui aggrave la précarité »

Pour deux des expulsions évoquées plus haut, elles ont été réalisées dans le contexte sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars, fustigées à ce titre par Médecins du Monde Bordeaux. Elles apparaissent comme une sorte de double peine pour les habitants de ces lieux, après le durcissement de l'accès aux soins des demandeurs d'asiles par l'État en fin d'année dernière. A l'époque, le gouvernement annonçait, à l'occasion du débat parlementaire sur l'immigration, le durcissement de l'accès à la Couverture Santé Solidaire (ex CMU-C) ainsi qu'une complexification de l'Aide Médicale d'État (AME), seule possibilité d'accès aux soins d'une personne en situation irrégulière. « Des mesures mesquines et détestables à quelques mois de l'arrivée du Covid-19 en France », estime Bernard Broustet.

Jean-Luc Taris, responsable de la mission squats de Médecins du Monde Bordeaux se rend régulièrement dans ces lieux de vie. « En Gironde, nous avons recensé 170 squats, il est possible qu'il y en ait bien plus, précise-t-il. Sur la seule métropole bordelaise, 3 500 personnes vivent dans des squats ou des bidonvilles. Un chiffre qui a

doublé en cinq ans ». Si le responsable de la missions squats de Médecins du Monde juge la politique d'expulsion menée par la Préfecture « trop chère économiquement et socialement, inefficace et aggravant la précarité des publics touchés dans un contexte de circulation active du Covid-19 », il reconnaît quelques avancées. « Je salue l'arrivée croissante de structures de droit commun, comme les Pass (Permanences d'accès aux soins de santé) », ajoute-t-il. Pour Jean-Luc Taris, l'objectif à terme est de transférer la mission squats de Médecins du Monde à ces structures de droit commun. « Nous devons nous retirer à un moment donné », éclaire-t-il.

Plusieurs demandes concrètes

Que ce soit pour l'année 2019 ou l'année 2018, les revendications de l'ONG sont les mêmes : simplifier l'accès aux soins pour les étrangers. Dans son rapport annuel, Médecins du Monde demande à l'État, entre autres, la fin du délai de carence pour l'accès des demandeurs d'asile à la couverture maladie et la fin des mesures restrictives de l'Aide Médicale d'État. « En 2019, 78,8 % des personnes ayant des droits théoriques n'ont pas de couverture maladie alors qu'elles y ont droit, et pour les personnes relevant théoriquement de l'AME, 88,7 % n'ont aucune couverture maladie », indique le document.

En ce qui concerne les mineurs, 2833 ont été accueillis dans les CASO de Médecins du Monde en 2019, dont plus de 1300 mineurs non accompagnés. Aude Saldana-Cazenave, coordinatrice régionale de Médecins du Monde, appelle les autorités à traiter ces derniers comme des enfants et non comme des migrants. « La France met beaucoup de barrières autour de l'accès au droit de l'enfance, poursuit Aude Saldana. D'autant que dans le délai entre l'évaluation de la minorité et la décision des services de l'enfance, ces jeunes ne sont pas protégés ». Sur ce sujet, Médecins du Monde demande la mise en place d'un dispositif d'accueil qui respecte la présomption de minorité, « permettant à celles et ceux qui se déclarent MNA de bénéficier d'un hébergement sécurisant et sécurisé » indique le rapport. L'association demande également la fin des tests osseux, « non éthiques, invasifs et peu fiables », d'après la coordinatrice régionale de Médecins du Monde.

Le rapport annuel complet de Médecins du Monde peut être retrouvé en ligne.

Yoan Denéchau

Credit Photo : Médecins du Monde

Publié sur aqui.fr le 15/10/2020

[Url de cet article](#)